



Association PRO VELO Valais/Wallis

Case Postale

1951 Sion

info@pro-velo-valais.ch

Communiqué de presse

Sion, le 17 mars 2022

PRO VELO Valais promeut la conduite correcte dans les giratoires

PRO VÉLO Valais organise ce jeudi 17 mars 2022, en collaboration avec les polices cantonale et municipale, une action de prévention des accidents à Martigny. L'association veut ainsi attirer l'attention des automobilistes et des cyclistes sur la conduite correcte et sûre dans les giratoires. Les giratoires sont souvent des points noirs pour les cyclistes, en raison d'un mauvais comportement et d'une méconnaissance.

Un comportement adéquat dans les giratoires permet d'éviter les accidents. Le but de cette action est d'attirer l'attention des automobilistes et des cyclistes sur la conduite correcte dans les giratoires : les vélos doivent rester au milieu de la chaussée. Ils ne doivent pas être dépassés et ne doivent pas dépasser d'autres vélos.

L'action aura lieu à Martigny au giratoire Rue du Léman – Avenue de Fully à 16h. Une action similaire sera organisée à Sion dans un futur proche. Les médias sont invités à se faire une idée de l'action et à soutenir le projet.

Ne pas dépasser dans les giratoires

Les vélos doivent rouler à droite, c'est ce que dit la loi. De nombreux automobilistes et cyclistes ne savent pas que cette règle autorise néanmoins des exceptions. Ainsi, seule la moitié des usagers de la route savent que les vélos doivent circuler au milieu de la chaussée dans les giratoires et ne pas être dépassés. Les risques liés à la conduite avant et dans les giratoires sont également mal évalués par de nombreuses personnes, comme l'ont montré une enquête et un sondage réalisés en 2018.

Les giratoires existent en Suisse depuis les années '80. Leur introduction visait à fluidifier le trafic automobile et à faire disparaître les files d'attente devant les feux de signalisation. A l'époque, on n'avait pas pensé au trafic cycliste lors de la conception.

Un giratoire fonctionne mieux lorsque tous les cyclistes se suivent tranquillement dans une colonne, sans se dépasser. Celui qui ne respecte pas la priorité, qui coupe la route à l'autre ou qui dépasse, risque une collision - et il y en a beaucoup dans les giratoires. Ainsi, pour les cyclistes, les giratoires demeurent un point noir.

Contact : Philippe Jansen, secrétaire de PRO VÉLO Valais